

## Dossier de presse

### Prix vélo de la Rustine d'Or et du Pneu Crevé : Lauréats 2016

Ce mardi 1<sup>er</sup> novembre, les associations actif-trafiC et PRO VELO Genève ont dévoilé à la presse les lauréats de leurs prix récompensant le meilleur et le pire en termes d'aménagements pour la mobilité douce.

PRO VELO s'est chargé du volet vélo et un jury composé de 6 personnes a délibéré afin de sélectionner les lauréats.

#### Prix de la Rustine d'Or

**1<sup>er</sup> Prix : Commune de Vernier avec le réaménagement de la route du Bois-des-Frères**

+ une mention spéciale à la Ville de Carouge pour le quartier des Noirettes

#### Prix du Pneu Crevé

**1<sup>er</sup> Prix : à la Direction Générale des Transports du Canton de Genève (DGT),  
pour la route de Malagnou, hauteur ch. de la Boisserette**

+

Mention spéciale « débâcle » à la DGT pour l'ensemble des aménagements de l'Ecole de Médecine

## Objectif

Le vélo est bon pour la santé, rapide, écologique et devrait être favorisé dans les villes or les aménagements sont de loin pas toujours favorables à la pratique du vélo. L'objectif de ce prix est de mettre en lumière les meilleurs et les pires aménagements, infrastructures ou démarches réalisés entre 2014 et 2016.

## Procédure

PRO VELO Genève s'est adressé à ses membres et sympathisants, ainsi qu'aux communes de plus de 10'000 habitants pour leur demander de signaler leurs meilleures réalisations des deux dernières années. Les seules communes à avoir réagi sont la Ville de Genève et la Ville de Vernier.

## Critères de sélection

Un jury composé de 6 cyclistes genevois issus de divers milieux (professionnels ou non-professionnels du vélo), s'est réuni autour de 8 dossiers postulant pour la Rustine d'Or ainsi que 7 dossiers presentis au Pneu Crevé. Vu la diversité des dossiers et des cas de figures, il n'a pas été possible de définir une grille de critères de sélection précise, par contre le jury s'est naturellement accordé à prendre en compte plusieurs facteurs « incontournables » comme la simplicité de « faire mieux », la longueur ou la densité de l'aménagement, la nécessité de modifier un périmètre pour mettre un terme à une situation dangereuse, la prise en compte ou non des besoins des cyclistes en terme de confort, la connectivité avec le réseau déjà en place, ainsi que l'intention et le contexte de l'amélioration ou de la dégradation de la situation.

## Jury

Le jury 2016 était constitué des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- **Damien Constantin**, coursier indépendant (Cycloservices)
- **Laura Drompt**, journaliste (Le Courier)
- **Marie-Pierre Genecand**, journaliste (Le Temps)
- **Daniel Häring**, membre du comité de Pavillon Cayla et mécanicien (Péclôt 13)
- **Virginie Monnet**, mère de famille et journaliste indépendante
- **Louis-Philippe Tessier**, chef de projet mobilité (Mobilidée) et membre du comité de PRO VELO Genève

## Prix de la Rustine d'Or

### 1<sup>er</sup> Prix : Commune de Vernier avec le réaménagement de la route du Bois-des-Frères

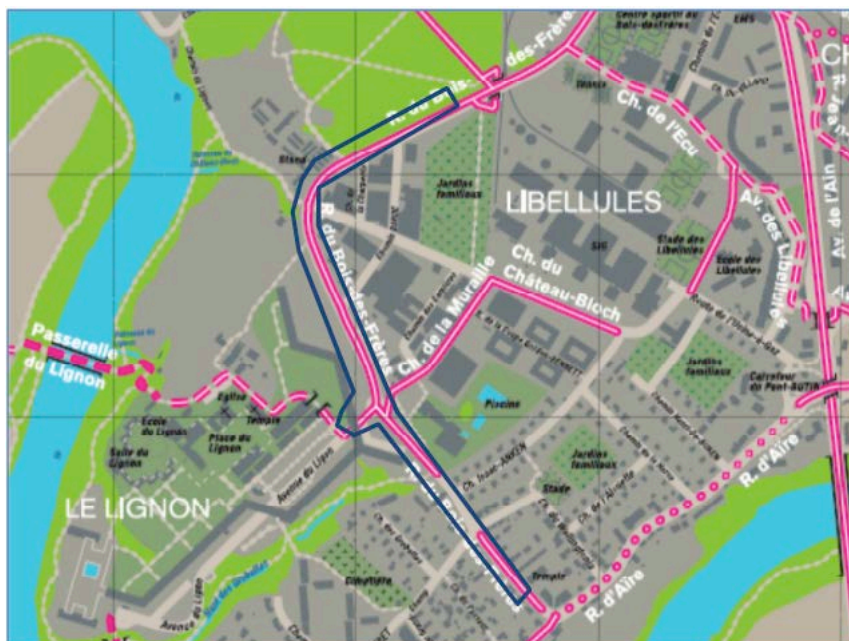


Figure 2. –Extrait de la carte cyclable de la Ville de Vernier après les travaux  
(trait bleu : zone du projet – trait rouge plein : réseau existant – traitillés rouge: réseau à compléter)

Les aménagements réalisés par la Commune de Vernier ont séduit l'ensemble des membres du jury pour plusieurs raisons :

- L'axe concerne un secteur ayant une forte densité de la population et où les déplacements sont appelés à s'intensifier en raison d'une urbanisation croissante de l'ensemble du secteur ;
- des modifications en profondeur pour que le vélo soit intégré et protégé et non des modifications de cosmétiques : des infrastructures en site propre d'environ 1.5 km qui reflètent une excellente pratique d'aménagement en ce qui trait à la sécurité et au confort des usagers ;
- les connexions avec le reste des infrastructures cyclables ont été réfléchies en amont et la nouvelle passerelle (dernière photo du dossier) est particulièrement appréciée pour faciliter les liaisons inter- quartiers (Lignon - Gordon-Benett) ;
- un rond-point aménagé pour que l'on puisse accéder à toutes les sorties (infrastructures bidirectionnelles) ;
- avant la réalisation de ce projet, la route était vraiment peu attrayante pour les cyclistes : 10'000 véhicules/jour, parfois 3 voies de circulation, vitesse de circulation élevée, aucun aménagement dédiés et pas de connexions sécurisées.

Le jury n'a pas hésité à élire ce projet car la démarche est exemplaire et de telles aménagements seraient bienvenus dans bien d'autres secteurs du canton. Par ailleurs, **le fait de combiner des aménagements avec des espaces de rencontre et de favoriser les liens entre les différents quartiers démontre un réel souci d'améliorer la qualité de vie des habitants**, un effort constant de la commune de Vernier qui est ici salué.

**Suggestion pour améliorer le projet** : Peindre en une couleur particulière, les zones où les voitures et la mobilité douce se croisent, notamment les traversées de route ou entrées de parking.

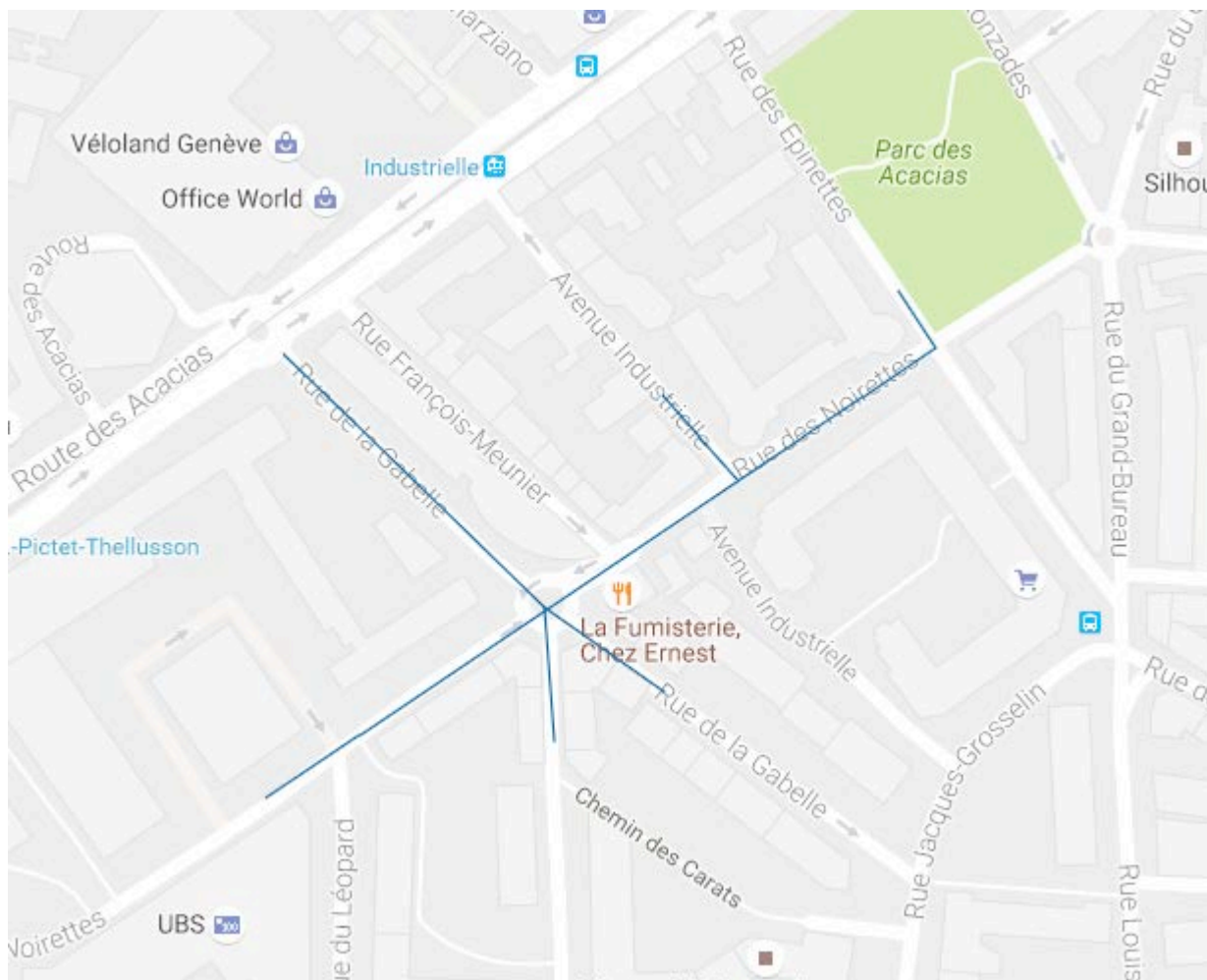


*Exemple : Avant (ci-dessus) et après (ci-dessous) les nouveaux aménagements.*



## Prix de la Rustine d'Or (suite)

Mention spéciale : Ville de Carouge pour le quartier des Noirettes



L'objectif est clairement de pacifier les conditions de circulation de l'ensemble d'un quartier et le projet a particulièrement plu au jury en raison de la prise en compte des besoins du cycliste.

La démarche a permis de réduire la circulation de transit, les vélos peuvent désormais circuler presque partout et la connectivité avec le futur quartier du PAV pourra être développée à partir de ces aménagements.

Néanmoins, les mouvements liés aux stationnements des véhicules sont encore très nombreux et relativement contraignants.

## Prix du Pneu Crevé

Reflet d'une époque ou d'une orientation politique... PRO VELO Genève a reçu plusieurs "bons" dossiers-candidats, difficiles à départager.

### 1<sup>er</sup> prix décerné à la Direction Générale des Transports du Canton de Genève (DGT) pour la route de Malagnou, hauteur Ecole Le Corbusier/ch. de la Boisserette

En direction de Genève, peu avant le chemin de la Boisserette, la confortable piste cyclable s'arrête brusquement pour se réapparaître quelques mètres plus loin, en bande cyclable, au milieu de la voie de bus, puis d'évapore totalement.



Ce tronçon a subi une succession de modifications qui sont de nature à induire en erreur même le cycliste le plus expérimenté et peut même présenter même un danger mortel, en raison de la vitesse des bus sur ce tronçon (50km/h) et le revêtement phono-absorbant qui réduit leur capacité à l'entendre arriver.

### Mention spéciale « débâcle » pour l'ensemble des aménagements de l'Ecole de Médecine

Le retour au double-sens dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, avec la suppression des pistes cyclables et l'ajout d'un mini-seuil traversant, a fait de cet endroit, agréable, fluide et sûr à vélo **un lieu parfaitement inhospitalier pour la bicyclette**. Le résultat de ce retour en arrière est si catastrophique pour tous les usagers que le jury imagine qu'il sera de toute façon repensé.